



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS
contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

Communiqué

Pour une vraie catégorie A pour les travailleurs sociaux

Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), prévoyait l'intégration des travailleurs sociaux en catégorie A au regard de la reconnaissance de leurs diplômes au niveau II (licence) en cohérence avec la filière paramédicale. Précisons que cette reconnaissance ne concernera que les agents recrutés en 2021 et non les agents déjà en fonction. Au final c'est un petit « A » qui sera mis en place dans lequel certains agents auront le niveau licence et d'autre pas.

Dès le début, Force ouvrière a dit et écrit que PPCR était une réforme en trompe l'œil et ne l'a donc pas signée.

Ce protocole a été présenté comme une réforme ayant l'ambition d'améliorer les carrières de la fonction Publique. Il n'est en réalité qu'une machine à faire des économies de masse salariale à moyen et long terme. Les quelques points attribués immédiatement en sont le rideau de fumée, avec la fin de avancements d'échelon à la durée intermédiaires.

La décision du gouvernement de reporter toutes les dispositions de PPCR d'un an démontre que le budget passe avant la revalorisation des traitements.

La promesse aux socio-éducatifs d'un passage en catégorie A se traduit finalement par des indices correspondant à une grille de B amélioré en 2019 (au lieu de 2018) pour finir par une grille indiciaire de A au rabais en 2021 (au lieu de 2020).

Les futurs indices des socio-éducatifs seront inférieurs à ceux de la grille de A type. De fait, la grille ne tiendra pas compte des compétences, des qualifications professionnelles et encore moins des missions dévolues à la filière sociale.

Dans le même temps, le gouvernement remet en cause les diplômes du travail social et institue un « socle commun » à compter de la rentrée de septembre, préfigurant un diplôme par niveau (5 diplôme au lieu de 14). Ce qui a amené FO et la CGT à voter contre les nouveaux référentiels lors de la commission professionnelle consultative (CPC) du 22 janvier 2018.

Force Ouvrière rappelle ses revendications :

- ***À diplôme égal - grille équivalente.***
- ***Un vrai A pour tous les travailleurs sociaux.***
- ***Le maintien des 14 diplômes du travail social. Non à la polyvalence.***

Force Ouvrière appelle les travailleurs sociaux à se mobiliser afin de créer le rapport de force pour gagner une vraie reconnaissance en catégorie A type.

Force Ouvrière appelle les travailleurs sociaux à faire grève et à manifester le 22 mars 2018.

PARIS, le 7 février 2018